Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 22/10/2026
ID : 073-217303288-20261005-D2026_064-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE
VIVIERS DU LAC

Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	16
Absents	3
Pouvoirs	2
Votants	18
Pour	18
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :
29 septembre 2026

Date d'affichage :
29 septembre 2026

Délibération D2026_064
Extension des locaux de Planet'jeunes et acquisition d'un terrain adjacent.
(1/2)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 5 octobre 2026 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de Viviers du lac, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Myriam MONANGE.

Étaient présents : Mme **ANDUGAR** Sandrine, M. **BEAUCOURT** Emmanuel, M. **BROUIN** Jean-Philippe, M. **CARON** Bernard, M. **CHALENÇON** Thierry, M. **CHEVALLIER** Christophe, Mme **DAHMANI** Véronique, Mme **FRANÇOIS** Nathalie, M. **FUMET** Jean-François, M. **GRENARD** Michel, M. **MEKEDDEM** Nassim, Mme **MERMILLOD** Catherine, Mme **MONANGE** Myriam, Mme **MONNIER** Sophie, Mme **MORANT** Eloïse, Mme **TRIKI** Alexandra.

Pouvoir(s) : M. **ANDUGAR** donne pouvoir à MME ANDUGAR,
Mme **CORBET-CARON** donne pouvoir à M. CARON,

Absent(s) : Mme Jane **GINET**,

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe BROUIN

Le bâtiment actuel du S.I.V.U. Planèt'Jeunes, d'une superficie de 497 m² situé 445 rue Louis Armand, 73420 MERY, est insuffisant pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions :

- Absence de salle dédiée par groupe d'enfants,
- Surcharge des espaces existants, limitant l'organisation des activités.

Pour remédier à cette situation, les quatre communes concernées (Drumettaz-Clarafond, Méry, Viviers-du-Lac et Voglans) ont validé un projet d'extension du bâtiment existant :

- Superficie : 272 m² (sur l'emplacement du parking actuel).
- Aménagements : 3 nouvelles salles, permettant d'améliorer l'accueil des enfants et de développer de nouvelles actions pour les habitants du territoire.

Le permis de construire a été déposé le 25 octobre 2024 et validé le 28 avril 2025 par la mairie de Méry.

Pour compléter le projet, l'achat d'un terrain adjacent est indispensable :

- Parcelle A4437 (propriété de Chambéry Grand Lac Économie).
- Localisation : Zone d'activité d'Hexapole, à Méry.
- Superficie : ~1 700 m².
- Usage : Création d'un nouveau parking et d'une aire de jeux.

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le 22/10/2026
ID : 073-217303288-20261005-D2026_064-DE

Le Conseil Municipal, après [illegible] :

Délibération D2026_064
Extension des locaux de Planet'jeunes et acquisition d'un terrain adjacent.
(2/2)

- **DECIDE :**
 - De valider l'achat de la parcelle A4437 au prix de 100 € HT/m².
 - D'autoriser les délégués auprès du SIVU à donner pouvoir à la Présidente à signer l'acte d'achat du terrain.
 - De valider une subvention à hauteur de 25 % du coût total HT de l'acquisition, conformément aux statuts du S.I.V.U. Planèt'Jeunes.

Le secrétaire de séance,

M. BROUIN

La Maire,

MAIRIE DE VIVIERS-DU-LAC 73420 SAVOIE

Myriam MONANGE